



Païement en ligne voyage paris les arts

publié le 09/05/2023

Descriptif :

Vous pouvez désormais payer en ligne le voyage à paris prévu en juin. Attention à ne pas régler sur le compte cantine mais sur celui du voyage qui a été créé sur votre interface TurboSelf (déplacer le curseur vers le bas). Le montant total est de 300.00 € par élève. Un premier règlement de 150.00 € est demandé. Le 2ème versement normalement de 150.00 € vous sera demandé en juin.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.